







RAPPORT ANNUEL 2017 2018









NOTRE MISSION

Attester de la formation des ostéopathes membres

Informer et protéger la population québécoise

Offrir des services professionnels à nos membres

NOS VALEURS

Rigueur et efficacité

Respect et ouverture

Équité et engagement

Professionnalisme et collaboration

Coopération

QUELQUES STATISTIQUES

(au 31 juillet 2018)

1 328 D.O. (Diplômé en ostéopathie) 184 I.O. (Interne en ostéopathie)



40 % des membres ont moins de 40 ans

ont moins de 40 ans

928 membres

ont un diplôme donnant ouverture à un ordre professionnel





368 membres sont membres d'un

sont membres d'un ordre professionnel

TABLE DES MATIÈRES

Mot du président et de la directrice générale	3
Faits saillants	5
Protection du public	10
Promotion et communication	12
Collaboration et rayonnement	15
Services aux membres	17
Vie associative	20

MOT DU PRÉSIDENT ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Comment résumeriez-vous cette année en un mot?

Marc Gauthier: CHANGEMENT. L'ostéopathie au Québec vit de grands changements. Elle évolue. La formation en ostéopathie change aussi: un programme de maîtrise dans une université est en cours de développement. Des écoles ajustent leur programme à la lumière des travaux menés par le Groupe de travail de l'Office des professions du Québec. Notre association évolue pour faire face à l'arrivée de l'ordre. Tous ces changements sont nécessaires et indispensables.

Louise Cantin: MATURITÉ. L'association gagne en maturité. Les événements de l'année ont demandé beaucoup de réflexions et d'échanges de la part du conseil d'administration, notamment avec des experts. Prendre des décisions parfois déchirantes, même si appuyées sur des assises solides et éclairées, ce n'est pas toujours facile: il faut de la maturité et avoir à cœur l'intérêt commun. Il faut donc une gouvernance saine et solide pour faire face à ces défis. Les membres du conseil d'administration ont pu compter sur l'équipe de la permanence pour les soutenir.

MG: Je parlerais aussi de MOBILISATION. Nous avons des membres qui se mobilisent. Je suis touché par ce mouvement collectif. Les actions que nous avons menées dans le cadre de la campagne #EntreBonnesMains et celle pour les élections provinciales cet automne le prouvent. Lorsque nous lançons un mouvement de sensibilisation pour faire parler de l'ostéopathie et que nous donnons des outils aux membres, ces derniers s'engagent, prennent le temps de partager et de diffuser l'information. Les ostéopathes répondent présents pour soutenir les actions d'Ostéopathie Québec et pour mettre de l'avant notre profession.

Où en sommes-nous dans le dossier de la création de l'ordre?

MG: Le document du Groupe de travail de l'Office, diffusé à l'automne 2017 a marqué une avancée significative pour la création de l'ordre des ostéopathes. En effet, c'est la première fois qu'une proposition concrète est partagée avec toute la communauté ostéopathique. Grâce à la réflexion menée avec nos membres, nous avons pu réagir à cette proposition pour la bonifier. Également, les actions que nous avons menées cette année, notamment la campagne #EntreBonnesMains, les représentations politiques et médiatiques et, dernièrement, la grande sollicitation lors des élections provinciales, ont pour objectif de mettre le dossier de création de l'ordre des ostéopathes toujours à l'avant-plan. Par contre, depuis le mois d'avril, moment où l'Office nous informait qu'une consultation des ordres était menée, nous sommes sans nouvelles.

LC : Il faut dire que, depuis janvier 2018, l'Office a changé de gouvernance. La Dre Diane Legault en est maintenant la présidente. Nous savons qu'elle considère le dossier des ostéopathes comme un projet important, car le dossier relève directement de celle-ci. Pour Ostéopathie Québec, il est essentiel de garder une bonne relation avec l'Office. C'est pourquoi nous faisons des demandes de rencontre. Nous voulons lui faire part de nos préoccupations, particulièrement en matière de protection du public, et faire valoir le caractère distinctif de l'ostéopathie.

Quels sont les grands projets à venir pour Ostéopathie Québec?

MG: LA REDÉFINITION DE L'ASSOCIATION. En effet, il faut prévoir l'arrivée de l'ordre et, dans ce contexte, repositionner notre association. L'ordre et l'association professionnelle, ce sont deux instances complémentaires avec des mandats différents, mais qui ont toute leur légitimité. Un des volets de notre mission, la protection du public, passera donc à l'ordre le moment venu. C'est pourquoi nous devons prévoir que notre mission actuelle évoluera et qu'une réflexion collective devra s'amorcer. Il est vrai que la défense des membres peut faire partie des futurs rôles de l'association, mais il faudra qu'elle soit définie de manière précise et claire et, surtout, qu'elle soit décidée collectivement. Nous devrons réfléchir, tous ensemble, au rôle et à la couleur que nous voulons donner à notre association. J'ajouterais également que, dans les mois à venir, nous devons regarder ce qui se passe autour de nous et être plus inclusifs. le crois que notre association doit démontrer une ouverture à d'autres écoles et associations pour nous donner un nouvel élan. Bien sûr, il y aura des conditions à respecter, dont celle de répondre à nos standards de compétences. Je pense que c'est un pas que notre association doit faire pour assurer son avenir.

LC: UNE ÉQUIPE DE LA PERMANENCE PRÊTE À RELEVER CE NOUVEAU DÉFI. Il est vrai que nos activités liées à la protection du public ont demandé des efforts de la part de l'équipe de la permanence, mais aussi des ostéopathes membres du Comité d'admission et de la compétence, des Comités de discipline et du Bureau du syndic. Même si ces activités devront être maintenues pour l'instant, je souhaite mettre plus l'accent sur le développement de notre offre de services aux membres. À court terme, nous préparons et organisons l'équipe du siège social pour faire face à ce nouveau défi. C'est le travail que j'ai fait ces derniers mois en réfléchissant à la structure de l'équipe de la permanence et en embauchant une nouvelle personne dédiée au marketing et au développement des services aux membres. Elle entrera en fonction sous peu. Notre équipe est prête à relever ces nouveaux défis et à travailler sur des projets en réponse aux besoins des membres.



FAITS SAILLANTS

Pour l'année 2017-2018, le conseil d'administration est constitué de :



Marc Gauthier, président



Richard D'Anjou, vice-président



Jocelyn Bousquet, trésorier



Stéphanie Demers, secrétaire



Christian Bérubé, administrateur



Amélie Boudreau, administratrice



Jad Khoury, administrateur



Marie-Laure Osty, administratrice

Le C.A. s'est rencontré à 17 reprises cette année, dont 7 fois en séance extraordinaire. Cette année, il a dû se positionner sur des dossiers importants pour la communauté ostéopathique. Il a aussi travaillé sur des dossiers dictés par l'actualité qui ont nécessité une grande disponibilité en ressources et en temps, tel qu'en fait foi le nombre de rencontres.

Planification stratégique 2016-2019

Le C.A. a constaté qu'après deux années de mise en œuvre de la planification stratégique de 2016-2019, la majorité des objectifs ont été atteints. Le 12 février 2018, le C.A. a mené une journée de réflexion stratégique. Le premier thème abordé à cette occasion était la pérennisation de l'association. Les membres du C.A. sont d'avis qu'Ostéopathie Québec doit poursuivre ses activités associatives et continuer à développer son rôle de leader au sein de la communauté ostéopathique, rôle qu'elle assume depuis sa création. L'association doit également se donner le mandat d'influencer le développement de la profession au-delà de nos frontières.

Au cours de cette journée, le C.A. s'est également penché sur les points suivants :

- Amorcer une réflexion par rapport à la mission et aux objectifs de l'organisme une fois l'ordre créé;
- Effectuer la projection de la situation financière dans ce même contexte.

Il a également établi des axes prioritaires d'action :

- Développer une offre de services attrayante;
- Accompagner les membres lors de la création de l'ordre;
- Favoriser le rayonnement de l'ostéopathie au Québec et au-delà de ses frontières;
- Soutenir la formation continue et la recherche;
- Assurer une représentation politique pour faire avancer la place de l'ostéopathie.

Création de l'ordre : retour sur une année charnière

Dans une lettre transmise aux associations et écoles d'ostéopathie à la fin d'août 2017, la ministre de la Justice et ministre responsable de l'application des lois professionnelles, Stéphanie Vallée, a confirmé avoir demandé à l'Office des professions du Québec (OPQ) de lui soumettre une proposition qui aura pour effet de statuer sur la formation à acquérir pour la pratique compétente de l'ostéopathie, d'établir les conditions d'exercice sécuritaire pour le public, et d'écarter ou d'éliminer les pratiques non conformes, au moyen d'un cadre législatif approprié. Elle annonçait qu'une consultation de la communauté ostéopathique aurait lieu à l'automne 2017.

Dans une autre lettre adressée cette fois-ci à Jean-Marc Fournier, leader parlementaire du gouvernement, elle faisait suite au dépôt de la pétition, lancée par Ostéopathie Québec et signée par 19 000 citoyens, et lui réitérait la demande qu'elle avait faite à l'OPQ concernant la création de l'ordre des ostéopathes.

Cet engagement historique du gouvernement indique à la communauté ostéopathique que le processus de création de l'ordre entame sa dernière ligne droite.

Depuis cette date, voici les événements qui ont marqué l'année dans ce dossier prioritaire pour Ostéopathie Québec.

Publication du document d'information par le Groupe de travail de l'OPQ

Le 2 novembre 2017, le Groupe de travail de l'OPQ pour la création d'un ordre professionnel des ostéopathes diffusait à la communauté ostéopathique un document d'information intitulé Démarche de création d'un ordre professionnel en ostéopathie. Ce document décrit ce qu'est un ordre professionnel, sa mission et ses rôles ainsi que ses mécanismes de contrôle dans le but d'assurer la protection du public. On y retrouve également des informations concernant :

- le titre réservé d'ostéopathie;
- le champ de pratique de l'ostéopathie;
- les activités partagées;
- les conditions et modalités de délivrance du permis pour l'exercice de la profession d'ostéopathe.

Consultations menées par Ostéopathie Québec

À la suite de la parution de ce document, Ostéopathie Québec a pris l'initiative d'organiser une rencontre, le 24 novembre 2017, avec d'autres associations d'ostéopathes :

- ENOSI;
- l'École professionnelle des ostéopathes du Québec (EPOQ);
- la Corporation des professionnels ostéopathes du Québec (CPOQ);
- la Coalition pour la promotion de l'ostéopathie au Canada (CPOC);
- la Société canadienne pour la tradition de l'ostéopathie (SoCaTo);
- l'Académie Sutherland d'ostéopathie du Québec (ASOQ).



Consultation des membres le 11 novembre 2017

L'objectif était d'échanger et de connaître les orientations de chacun de ces groupes sur le document.

Ostéopathie Québec a poursuivi sa consultation auprès des membres lors de la *Journée Ostéopathie Québec*, le 11 novembre 2017. Pour aiguiller les membres dans leur réflexion, Jean-François Thuot, Ph. D., ASC, Adm.A et ex-directeur général du Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ), a apporté un regard objectif et éclairé sur le contenu du document proposé par l'OPQ lors d'une conférence.

Cette conférence a été diffusée à l'ensemble des écoles et associations d'Ostéopathie au Québec.

Publication des commentaires d'Ostéopathie Québec à la proposition du Groupe de travail

Le C.A. d'Ostéopathie Québec a tenu à souligner le travail des membres du Groupe de travail, car le document présenté à la communauté est le fruit de plusieurs années de réflexion et constitue une étape charnière dans le processus de création de l'ordre professionnel des ostéopathes. C'est donc avec enthousiasme que le C.A. a accueilli le document *Démarche de création d'un ordre professionnel en ostéopathie*.

Le 1^{er} décembre 2017, Ostéopathie Québec remettait les commentaires du conseil d'administration au Groupe de travail pour la création de l'ordre professionnel des ostéopathes du Québec. Pour arriver à prendre position, le C.A. a analysé plus de 100 commentaires.

Les recommandations du C.A. au Groupe de travail se voulaient constructives pour assurer la réussite du projet de création de l'ordre.

Diffusion de la position d'Ostéopathie Québec

Ostéopathie Québec a invité l'ensemble des membres à participer à un webinaire, le 14 décembre 2017. L'objectif de cette rencontre était d'expliquer les commentaires que le C.A. a faits au Groupe de travail et de répondre aux éventuelles questions des membres participants. Marc Gauthier, président, Louise Cantin, directrice générale, et Jean-François Thuot participaient à ce webinaire. Plus de 100 membres ont visionné le séminaire en ligne.

Après avoir informé les membres de sa position, Ostéopathie Québec a également diffusé son document aux autres associations reconnues par l'OPQ.

Représentations politiques

Des rencontres avec des représentants de trois partis politiques ont eu lieu pour rappeler l'urgence de la création de l'ordre. Un rappel a été fait quant aux engagements du gouvernement et aux ressources limitées de l'association pour faire face aux enjeux de protection du public. Des rencontres ont eu lieu auprès des intervenants suivants :

- Le Parti libéral du Québec avec
 Alexandre Bélanger, conseiller politique de la ministre de la Justice;
- Le Parti québécois avec les députées Mireille Jean, porte-parole de l'opposition officielle en matière de lois professionnelles, et Diane Lamarre, porte-parole de l'opposition officielle en matière de santé et d'accessibilité aux soins;
- La Coalition Avenir Québec avec la recherchiste Justine Savard pour le député Simon Jolin-Barette, porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de justice.

Relations avec l'OPQ

L'hiver 2018 a été marqué par des changements à la gouvernance de l'OPQ. Nous tenons à souligner le départ de Dre Christiane Gagnon, vice-présidente, responsable du dossier de création de l'ordre des ostéopathes. Nous la remercions pour son engagement dans ce dossier.

La D^{re} Diane Legault, nouvelle présidente de l'OPQ depuis janvier 2018, a repris le dossier depuis cette date.

En avril dernier, l'OPQ indiquait dans un courriel transmis à l'ensemble de la communauté ostéopathique que « les commentaires ont fait l'objet d'une analyse rigoureuse et ont permis au Groupe de travail de parfaire sa réflexion et de préparer un document de consultation destiné aux ordres professionnels les plus susceptibles d'être interpellés par la constitution d'un nouvel ordre professionnel des ostéopathes.

Dans ce contexte, la consultation des ordres s'avère incontournable pour la concrétisation de ce mandat, d'autant plus que la pratique de l'ostéopathie a des frontières communes avec d'autres professions et supposerait le partage éventuel d'activités professionnelles. Cette consultation constitue la prochaine étape et se tiendra au cours du mois de mai prochain.

Les commentaires qui seront recueillis lors de la consultation des ordres feront également l'objet d'une anal yse de la part des membres du Groupe de travail. Les résultats de celle-ci seront mis en commun avec ceux de la communauté ostéopathique et permettront d'en arriver à une proposition détaillée pour la constitution de l'ordre. »

En mai 2018, Ostéopathie Québec a fait une demande de rencontre auprès de l'OPQ pour faire le point sur la situation et pour rappeler l'importance de la création de l'ordre. À cette demande, la présidente de l'OPQ a indiqué « qu'il serait prématuré de déterminer un moment de rencontre à l'heure actuelle ».

Depuis, nous sommes dans l'attente des résultats des consultations menées auprès des ordres professionnels.

Appui d'organisations provinciales, nationales et internationales

Ostéopathie Québec a sollicité des organisations reconnues à l'échelle québécoise, canadienne et internationale pour l'appuyer dans les démarches de création de l'ordre. Ainsi, l'Association médicale du Québec (AMQ), l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP), la Fédération canadienne des ostéopathes (FCO) et l'Osteopathic International Alliance (OIA) ont formulé un appui unanime pour la protection du public et la reconnaissance de la profession.

« L'AMQ appuie la création d'un ordre professionnel distinct pour les ostéopathes du Québec et encourage la profession à poursuivre les démarches pour répondre aux normes d'un ordre professionnel. »

– D^r Hugo Viens, B. Sc., M. D., FRCSC, président de l'AMQ

Fondation canadienne pour l'enseignement et la recherche en ostéopathie (FCERO)

Au début de 2018, le C.A. a été sollicité par le Comité de soutien pour la défense de l'ostéopathie, sous l'égide de la FCERO, afin d'obtenir une demande de soutien pour une campagne de financement. Les fonds collectés lors de cette campagne serviront à rembourser les frais judiciaires et afférents assumés par le Collège d'études ostéopathiques (CEO) de Montréal dans le cadre de la poursuite du Collège des médecins du Québec (CMQ) à l'encontre du CEO et de membres d'Ostéopathie Québec.

Les membres du C.A., qui sont très sensibles à cette cause qui touche les ostéopathes poursuivis, ont étudié de manière très sérieuse et rigoureuse cette demande.

Pour appuyer sa réflexion, le C.A. a mandaté un comité de travail, qui a mené plusieurs travaux de réflexion. Ce comité s'est notamment entouré d'experts sur les questions légales, éthiques et associatives afin de s'assurer que sa démarche soit menée de manière éclairée, transparente et implacable.

Au terme de ces travaux, le comité de travail a émis d'importantes réserves et l'idée d'une participation d'une quelconque nature à la campagne de financement est apparue incompatible avec la mission de l'association. Le C.A. a donc décidé que la priorité de ses actions et efforts devrait porter sur la création d'un ordre professionnel dans les meilleurs délais. Pour sa prise de décision, le C.A. s'est appuyé sur un avis juridique qui spécifiait que la création de l'ordre des ostéopathes serait un atout important dans le dénouement des démarches juridiques en cours.



PROTECTION DU PUBLIC

Comité d'admission et de la compétence

Le Comité d'admission et de la compétence (CAC) a procédé à l'étude de 10 dossiers de candidats étrangers provenant d'écoles françaises et de 1 dossier provenant d'une école anglaise. Parmi ceux-ci, 9 candidats sont devenus membres à la suite du succès de leur évaluation de compétences cliniques et deux ont eu une prescription de cours et de stage de perfectionnement pour être admis dans l'association.

À la demande du C.A., le CAC a réalisé cette année 3 inspections professionnelles particulières ainsi que 1 évaluation de compétences cliniques pour un membre visé par la *Politique sur les cours et les stages de perfectionnement*.

Bureau du syndic

Ostéopathie Québec dispose d'un bureau du syndic pour accueillir et évaluer les plaintes du public et des membres. Ce service indépendant accueille de façon confidentielle les demandes d'enquête du public et s'assure, le cas échéant, que les services rendus par les membres sont sécuritaires et conformes aux Règlements généraux et au Code de déontologie des ostéopathes membres d'Ostéopathie Québec. L'association s'est dotée d'outils qui permettent de mener des enquêtes de façon efficace.

Afin d'améliorer la qualité des services offerts, Constance Babin, syndique, et Anne-Marie Sabbagh, syndique adjointe, ont suivi une formation sur le processus d'enquête offerte par Me Anthony Battah, spécialiste du droit professionnel, à l'automne 2017. Par ailleurs, le Bureau du syndic est soutenu par les firmes d'avocats Lanctot Avocats S. A. et Battah Droit professionnel.

En cours d'année, le C.A. a nommé Suzie Corriveau à titre de syndique ad hoc dans un dossier spécifique. Elle est soutenue par Me Michèle St-Onge dans son processus d'enquête.

Au cours de l'année 2017-2018, sur 2 dossiers ouverts en 2016-2017 et actifs au 1^{er} août 2018, le Bureau du syndic a fermé 1 dossier et fait 1 demande pour créer un Comité de discipline au C.A. Également, 10 dossiers d'enquête ont été ouverts en 2017-2018 :

- 3 sont toujours en cours de traitement;
- 7 ont été fermés

Comités de discipline

Les Comités de discipline d'Ostéopathie Québec entendent les plaintes déposées par le syndic à l'endroit d'ostéopathes. Ils sont l'instance qui décide de la culpabilité ou non de l'ostéopathe en cause et, s'il y a lieu, qui lui impose une sanction. Les mesures disciplinaires ont pour but de sanctionner le membre afin qu'il corrige sa conduite professionnelle et qu'il respecte les valeurs liées à sa profession.

Pour la première fois de l'histoire d'Ostéopathie Québec, un premier Comité de discipline a entendu une plainte à Québec en février 2018. À la suite de cette audition, le comité a émis une recommandation de sanctions, qui a été entérinée par le C.A. lors de la séance extraordinaire du 23 avril 2018.

La nature des comportements reprochés à l'ostéopathe est la suivante :

Faire défaut de constituer et de tenir un dossier, contrevenant ainsi à l'article 13 du Code de déontologie et à l'article 1 de la Politique de tenue de dossier;

- Faire défaut d'agir avec dignité, et éviter toute méthode et attitude susceptibles de nuire à la bonne réputation de la profession d'ostéopathe et à son aptitude à servir l'intérêt public, contrevenant ainsi à l'article 2 du Code de déontologie;
- Faire entrave au travail de la syndique et faire défaut de répondre à plusieurs demandes d'information, contrevenant ainsi à l'article 47 du Code de déontologie.

Les sanctions imposées à l'intimé ont été une réprimande sévère du C.A., une radiation temporaire de l'association, une pénalité financière et une annonce publique de la décision du C.A. aux membres de l'association.

Au 31 juillet 2018, 2 plaintes déposées par la syndique étaient en attente d'audition par un Comité de discipline.

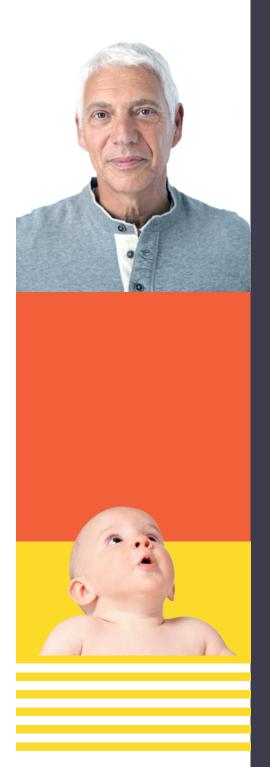
Décision du conseil d'administration

De son côté, le C.A. a étudié le dossier de 7 membres ayant fait l'objet d'une décision pénale ou disciplinaire d'un ordre professionnel. Ces 7 membres ont pu adhérer à l'association sans restriction.

Il a également étudié 31 demandes de prolongation de statut d'I.O. ayant terminé leur formation de 1^{er} cycle depuis plus de deux ans. Ainsi, 24 membres I.O. ont pu renouveler leur adhésion pour une année supplémentaire, tandis que 7 demandes ont été refusées.

Le C.A. a suspendu 1 membre ayant refusé de se soumettre à une inspection professionnelle particulière et 2 autres membres à des fins de perfectionnement professionnel.

Enfin, le C.A. a maintenu l'adhésion de 2 membres à la suite d'une prescription d'évaluation de compétences cliniques.



PROMOTION ET COMMUNICATION

L'année aura été fructueuse en matière d'activités de communication. Tout d'abord, nous avons lancé une vaste campagne de communication mettant de l'avant l'importance de la relation de confiance entre les ostéopathes et leurs clients. Ostéopathie Québec a également consolidé sa notoriété auprès du grand public en apparaissant plusieurs fois dans les médias.

Campagne de sensibilisation « Qui pose la main sur vous? »

La Semaine internationale de l'ostéopathie, qui s'est déroulée du 16 au 21 avril 2018, a été l'occasion de lancer une vaste campagne sous le thème « Qui pose la main sur vous ? ». Cette grande campagne avait pour objectif de sensibiliser la population à l'importance de bien choisir son ostéopathe en attendant la mise en place d'un encadrement légal de la profession par le gouvernement du Québec.

La campagne s'est déroulée en deux temps. La semaine précédant la Semaine internationale de l'ostéopathie, il était possible d'apercevoir, dans les rues du centre-ville de Montréal, des

Qui pose la main sur vous?

#EntreBonnesMains

panneaux d'affichage urbain de type aguiche (teaser) dont l'objectif était d'amorcer un questionnement chez le public en employant un message fort : « Qui pose la main sur vous ? », « Qui pose la main sur vos proches ? » et « Qui pose la main sur votre enfant ? ». La semaine suivante, ces mêmes panneaux ont été remplacés par un second message enjoignant le public à faire un choix éclairé en effectuant les vérifications nécessaires afin de s'assurer de la qualification de l'ostéopathe qui prendra soin de soi ou d'un être cher.

« Pour nous, il était important de susciter une réaction chez le public en utilisant un symbole puissant, la main, qui est au cœur de notre profession, afin de rappeler aux Québécois l'importance de choisir un ostéopathe en qui l'on peut véritablement avoir confiance. »

- Marc Gauthier, président

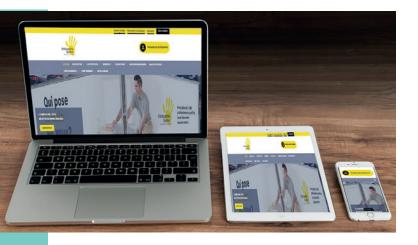
Cette campagne d'affichage urbain a été jumelée à une campagne de communication numérique mettant de l'avant l'importance de la relation de confiance entre les ostéopathes québécois et leurs patients, le tout axé autour d'un mot-clic (hashtag) spécifique : #EntreBonnesMains.

Des témoignages vidéos présentant de vrais ostéopathes membres d'Ostéopathie Québec, en compagnie de leurs clients (adultes et enfants), ont été dévoilés sur les réseaux sociaux tout au long de la Semaine internationale de l'ostéopathie.



(J'aime, partages et commentaires) sur Facebook

Il est vrai que cette campagne était audacieuse et a provoqué de vives réactions. Cependant, nous avons été heureux de constater les réactions positives de nos membres sur les réseaux sociaux. Soutenant la campagne et la démarche, ils ont été nombreux à partager les publications sur leur page personnelle et sur celle de leur clinique.



Site Internet

En avril, le nouveau site Internet d'Ostéopathie Québec a été lancé. Un vaste processus de réflexion a été mené au sein de la permanence, soutenu par la firme MemboGo, afin de revoir l'organisation des contenus et la navigation.

Véritable vitrine pour l'association, le site Internet se veut un outil pour les membres, une plateforme d'information fiable quant aux enjeux ostéopathiques et un moyen pour faire connaître la profession auprès du public.

Outre le déploiement d'une version adaptée aux plateformes mobiles (tablettes et cellulaires), le Bottin des membres, qui permet au public de « Trouver un ostéopathe » membre près de chez lui, a été repensé. Le public peut désormais faire une recherche plus approfondie en sélectionnant des critères tels que la langue parlée ou encore le type de clientèle desservie.

Réseaux sociaux

Ostéopathie Québec utilise principalement sa page **Facebook** pour promouvoir son actualité auprès du grand public en partageant les entrevues et les communiqués de presse. Cet outil permet également de transmettre de l'information sur les bienfaits de l'ostéopathie et d'assurer un rayonnement positif de la profession.

L'association a consolidé sa place sur les réseaux sociaux, notamment grâce à sa page Facebook, qui comptabilise aujourd'hui **3 496 personnes** qui aiment la page, soit 726 de plus que l'année dernière.

La page entreprise de l'association sur **LinkedIn** permet essentiellement de diffuser de l'information aux membres et aux partenaires sur des thèmes aussi variés que des initiatives de la communauté, des colloques et événements intéressants pour les ostéopathes ou encore des études en ostéopathie. Au 31 juillet 2018, la page comptabilisait **164 abonnés**.

Le compte **Twitter**, quant à lui, est plus utilisé lors des grandes campagnes de communication menées par Ostéopathie Québec. Il sert principalement à diffuser les communiqués de presse et les entrevues des porte-paroles. Au total, **57 personnes sont abonnées** au compte Twitter de l'association.

Relations avec les médias

Les multiples interventions des porte-paroles officiels, Marc Gauthier et Richard D'Anjou, respectivement président et vice-président, permettent à l'association de s'imposer comme une référence incontournable en matière d'ostéopathie au Québec pour les journalistes.

Ainsi, en 2017-2018, l'association est apparue 10 fois dans les médias (presse écrite, radio et télévision) pour présenter les bienfaits de l'ostéopathie ou pour rappeler l'urgence de la création de l'ordre des ostéopathes. Soulignons également que l'association a publié deux communiqués de presse pendant l'année : un pour annoncer la diffusion du document

d'information du Groupe de travail de l'OPQ et l'autre pour le lancement de la campagne de sensibilisation « Qui pose la main sur vous ? ».

Deux lettres ouvertes ont été publiées dans les journaux. Dans le contexte de la campagne électorale, le quotidien *Le Soleil* a publié une lettre du président demandant aux différents partis de s'engager à créer un nouveau poste de ministre entièrement consacré à l'application des lois professionnelles et au système d'encadrement des professions. La seconde a été diffusée dans le journal Le Reflet par Marie-Eve Campéano, D.O. et membre, qui visait à rappeler qu'Ostéopathie Québec est la seule association à avoir mis en place des mécanismes pour accueillir les griefs en provenance du public. Nous soulignons ici son initiative.

« [Ostéopathie Québec] est la seule association d'ostéopathes à avoir mis en place des mécanismes de protection du public, tels qu'un syndic et un comité de discipline. En attendant la création de l'ordre, les clients ont ainsi un recours lorsqu'ils ont des griefs contre un ostéopathe membre de cette association. »

- Marie-Eve Campéano, D.O.

L'implication et le soutien des membres dans les actions de communication de l'association sont des éléments essentiels dans notre démarche pour la création de l'ordre professionnel et dans la promotion de la profession. Le C.A. est fier de cet engagement.



COLLABORATION ET RAYONNEMENT

Dans la continuité de ses démarches pour la création d'un ordre professionnel des ostéopathes, Ostéopathie Québec désire entretenir des liens de confiance avec différentes organisations favorables à la création de cet ordre.

Les autres associations de la santé : un réseau à construire

La direction d'Ostéopathie Québec a rencontré plusieurs associations de professionnels de la santé telles que l'Association québécoise de la physiothérapie, l'Association médicale du Québec, l'Association des chiropraticiens du Québec et l'association Mon Réseau Plus (devenue le Réseau des massothérapeutes professionnels du Québec). Ces rencontres sont importantes et nécessaires, car elles permettent de se faire une place dans le paysage associatif de la santé. Chaque association rencontrée a montré une ouverture à la création de l'ordre des ostéopathes et de l'intérêt à partager son expérience dans le développement de services aux membres.

Les universités: des institutions indispensables au développement de la profession

Université de Sherbrooke

Ostéopathie Québec a suivi l'avancement des travaux du programme de maîtrise de l'Université de Sherbrooke grâce à des échanges avec le P^r Michel Tousignant, vice-doyen à la réadaptation. Des administrateurs ont également participé à une rencontre d'information le 2 février 2018.

Université de Montréal

Une administratrice a participé, en octobre 2017, au Colloque en santé intégrative organisé par la Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal (UdeM). À cette occasion, elle a pu s'entretenir avec Chantal Levesque, responsable de programmes à la Faculté, pour faire valoir la contribution de l'ostéopathie dans l'approche de santé intégrative.

Ostéopathie Québec est actuellement en discussion pour participer à titre de conférencier au Colloque en santé intégrative de 2018.

Les relations nationales et internationales : un levier de collaboration essentiel

Marc Gauthier, président, siège au conseil d'administration de la Fédération canadienne des ostéopathes (FCO), qui regroupe des associations provinciales. De nombreux sujets ont été abordés, notamment celui de développer des standards canadiens visant à établir des normes concernant la formation et la qualité des soins ostéopathiques. La FCO a par ailleurs demandé aux différentes associations provinciales une participation financière à ce projet. Le C.A. d'Ostéopathie Québec se penche actuellement sur cette requête.

En septembre 2017, le président de l'association s'est rendu à Auckland, en Nouvelle-Zélande, pour participer au Congrès de l'Osteopathic International Alliance (OIA), comprenant entre autres l'assemblée générale annuelle et des conférences. Ce rassemblement annuel est l'occasion pour l'association de faire connaître nos démarches pour la création de l'ordre et de solliciter l'appui d'organismes internationaux à cette cause.







Le Référentiel de compétences dans sa version anglaise

Le Référentiel de compétences lié à l'exercice de la profession d'ostéopathe au Québec a été traduit en anglais. Il est une véritable vitrine pour l'association, car il définit les compétences de haut niveau attendues de la profession

d'ostéopathe au Québec. Il était nécessaire qu'une version anglaise du document soit disponible pour qu'il devienne un outil de référence en matière de standards professionnels pour les membres anglophones ainsi que pour les partenaires nationaux et internationaux.

La représentation de l'association à des événements

Congrès annuel de médecine 2017

En octobre 2017, plusieurs membres du C.A. et de l'équipe de la permanence étaient présents au rassemblement annuel des médecins francophones du Canada à Montréal en tant qu'exposants. Cet événement était une belle occasion de visibilité pour l'association auprès du milieu médical.

Symposium du Collège d'études ostéopathiques (CEO)

Du 1^{er} au 6 juin 2018, le CEO a organisé son 35^e symposium. Ostéopathie Québec était présente à un kiosque d'information et a contribué financièrement à cet événement par l'octroi d'une commandite. Le président a également fait une allocution aux nouveaux diplômés.

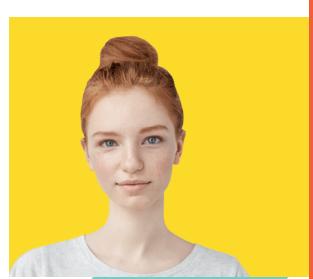
Commandite au Centre ostéopathique du Québec (COQ)

Le 21 octobre 2017, le COQ a organisé la remise des diplômes des étudiants. Ostéopathie Québec était heureuse de contribuer à cet événement festif en échange d'un plan de visibilité.

Finalement, Ostéopathie Québec tient à souligner la contribution de nombreux membres qui offrent des conférences à travers le monde, qui participent à des salons, qui font du bénévolat et qui répondent parfois aux demandes de journalistes pour parler de l'ostéopathie au grand public.

Les activités de rayonnement accroissent la visibilité des membres et de l'association, et renforcent la crédibilité de la profession au sein de la population québécoise.





SERVICES AUX MEMBRES

Ostéopathie Québec poursuit ses efforts pour développer de nouveaux services aux membres de l'association.



Un nouveau site Internet

Amélioration de la zone membre

Au printemps dernier, la zone membre du nouveau site Internet lancé en avril 2018 a été repensée pour faciliter la recherche d'informations et de documents utiles pour les

membres. L'objectif de cette refonte est aussi que la zone membre devienne un outil indispensable et que les membres l'utilisent régulièrement.

Désormais, les membres peuvent retrouver dans leur profil toute l'information qui les concerne et toutes les communications envoyées par l'équipe de la permanence (communiqués importants, *Bulletin ostéopathique*, participation à l'AGA, etc.). Ils peuvent aussi mettre à jour eux-mêmes différentes informations concernant leur pratique professionnelle.

Amélioration du Bottin des membres

Véritable marque de commerce d'Ostéopathie Québec, la page « Trouver un ostéopathe » est la plus consultée du site Internet. Elle permet au public de trouver un ostéopathe près de son domicile et d'obtenir ses coordonnées pour la prise de rendez-vous. Il offre ainsi aux ostéopathes membres une belle visibilité.



Depuis le mois d'avril 2018, le public peut faire une recherche plus approfondie pour trouver un ostéopathe. Il peut désormais sélectionner des critères tels que la langue parlée, les clientèles desservies et les services proposés. La géolocalisation par le nom de l'ostéopathe est toujours disponible et la recherche par le nom de la clinique est maintenant disponible.

36 205 visites

du Bottin des membres

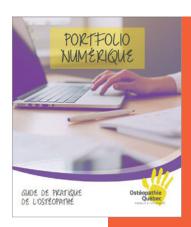
Des petites annonces visibles plus longtemps

Les petites annonces, qui étaient disponibles habituellement une fois par mois dans le *Bulletin ostéopathique*, sont désormais visibles sur le site Internet en tout temps et actualisées chaque mercredi.

Les offres d'emploi et de local à louer sont accessibles depuis la zone membre et annoncées pendant un mois. Les offres de formation sont quant à elles accessibles à tous les ostéopathes dans la section publique du site afin de promouvoir des formations continues en ostéopathie et dans des domaines d'intérêt pour les ostéopathes du Québec.

Série Guide de pratique de l'ostéopathe

Afin de soutenir les membres dans leur pratique professionnelle, l'association a créé la série *Guide de pratique de l'ostéopathe*.



Lancé en août, le *Portfolio numérique* est le premier d'une série créée afin d'aider les membres à regrouper l'ensemble des documents importants relatifs à leur formation et à leur pratique professionnelle (diplômes, attestation de formation continue, contrat de travail, permis de travail, reçus fiscaux, etc.). Ce nouvel outil permet de télécharger et de sauvegarder les documents à un seul endroit. Simple d'utilisation, il est accessible à tout moment depuis un ordinateur, un téléphone ou une tablette. Il est facile d'accès depuis la zone membre du site Internet.

Un deuxième guide de pratique est en élaboration et vise à soutenir les membres dans la rédaction des notes aux dossiers des clients selon la méthode HSOAPIE.

Bourses de perfectionnement

Soucieuse de contribuer au développement professionnel des membres, Ostéopathie Québec désire offrir une occasion de parfaire leurs connaissances entourant la pratique de l'ostéopathie, en plus d'accroître leur nombre d'heures de formation continue.

Au total, 12 bourses de perfectionnement pouvant aller jusqu'à 350 \$ par formation ont alors été annoncées pour la prochaine année. Il peut s'agir de formations cliniques de courte durée, d'une participation à un colloque ou un à séminaire, etc. Pour la session d'automne 2018, 5 bourses seront octroyées, tandis que 7 seront remises à l'hiver 2019.

Ostéopathie Québec entend également soutenir financièrement les membres qui poursuivent leurs études universitaires de 2° et 3° cycle et aider ceux-ci à diffuser leurs résultats de recherche. C'est pourquoi des bourses d'études sont envisagées au cours de l'année prochaine.

Un programme d'assurance pour les ostéopathes

Créé en 2016, le programme *OstéoPro* comprend trois offres exclusives aux membres d'Ostéopathie Québec et à leur famille. En adhérant à ce programme, les membres sont assurés de profiter de taux préférentiels et d'être suivis par une équipe de professionnels.

Lors d'une rencontre en mai 2018, les membres du Comité d'assurance ont fait le bilan du programme (responsabilité professionnelle, assurance de personne et auto-habitation), revu les couvertures, constaté l'évolution de la participation, étudié l'expérience du groupe en matière de réclamation et déterminé la tarification pour le volet assurance de personne. L'objectif du comité est d'avoir un programme des plus compétitifs et répondant aux besoins actuels et futurs des membres.

OSTÉOPRO

Le nombre de membres bénéficiant du programme d'assurance responsabilité professionnelle est en hausse constante. En effet, 1153 membres bénéficiaient de ce programme en mars 2018.

À pareille date, en ce qui concerne le programme d'assurance de personne (incluant l'assurance médicaments), 491 membres sont assurés. Pour faire suite à la demande des membres lors de l'assemblée générale annuelle de 2017, une nouvelle option d'assurance qui couvre uniquement les frais de médicaments (Option 5) a été créée lors du renouvellement des contrats et est maintenant en vigueur.

Pour le programme d'assurance automobile et habitation, celui-ci connaît également une progression de 30 % depuis 2016. Au 31 décembre 2017, 221 polices ont été émises pour ce programme.



Dépliant L'ostéopathie pour tous

À la suite d'une forte demande des membres, une nouvelle version du dépliant *L'ostéopathie pour tous* a été lancé en juin dernier. Sous un visuel plus attrayant et plus coloré et à l'image de la clientèle diversifiée desservie par les membres, il est un outil promotionnel indispensable qui explique les bienfaits de l'ostéopathie chez les différents groupes d'âge de la population.



Ce groupe permet aussi à l'équipe de la permanence d'informer plus rapidement les membres sur des sujets d'actualité importants concernant notamment l'avancée des démarches de la création de l'ordre.

Au 31 juillet 2018, le groupe privé comptait déjà 308 membres de l'association.

Bulletin ostéopathique

Le *Bulletin ostéopathique* diffuse les nouvelles et les actualités de la profession et de l'association aux membres. Au cours de l'année 2017-2018, 10 numéros du *Bulletin ostéopathique* ont été diffusés. Il est en moyenne lu par près de 70 % des membres ayant consenti à le recevoir, soit 1388 membres.

Communiqués

Tout au long de l'année, l'équipe de la permanence diffuse un communiqué lorsqu'une nouvelle importante doit être diffusée rapidement aux membres, comme cela a été notamment le cas lors de la diffusion du *Document d'information pour la création d'un ordre professionnel des ostéopathes du Québec* le 2 novembre 2017.

Au total, ce sont 6 communiqués qui ont été diffusés cette année.

Un groupe Facebook privé

Lancé en avril 2018 et exclusivement réservé aux membres d'Ostéopathie Québec, le groupe Facebook privé *Ostéopathie Québec* est un espace d'échange et de partage d'idées, d'expériences professionnelles et de connaissances touchant au domaine de l'ostéopathie.

Contribution à la recherche

Le groupe consultatif sur la recherche d'Ostéopathie Québec a souhaité créer un répertoire des membres qui s'intéressent à la recherche et qui étudient ou qui ont terminé avec succès un programme de 2º ou 3º cycle universitaire. Ce répertoire est disponible dans la zone membre du site Internet.

Ce bottin de la recherche permet de dresser un état des lieux des sujets de recherche couverts par les membres. Nous invitons ces derniers à maintenir à jour les informations qui y figurent.

Il faut également souligner que deux membres ont pu bénéficier d'une subvention pour leur travail de recherche en ostéopathie.
Juliette Herzhaft-LeRoy, D.O., a mené une étude sur l'efficacité de l'ostéopathie chez les bébés ayant des difficultés mécaniques de succion.
La somme versée servira à produire une vidéo sur le site JoVE, diffuseur de vidéos scientifiques.

Le C.A. a également accepté d'octroyer un montant, à certaines conditions, à Audrey Drapeau, D.O., pour son projet de maîtrise à l'Université de Laval portant sur les effets d'une manipulation ostéopathique cranio-cervicale et viscérale artérielle sur le débit sanguin cérébral.

VIE ASSOCIATIVE

Voici ci-dessous la liste des comités et de leurs membres qui se sont rencontrés cette année. Des experts qui ne sont pas membres d'Ostéopathie Québec ont également été invités à participer à certains comités.

L'association tient à remercier l'ensemble de ses membres pour leur engagement, pour leur disponibilité et pour leur réflexion, qui lui permettent d'offrir des services de qualité et adaptés aux membres ainsi que d'avoir un encadrement rigoureux.

Comité d'assurance (2 rencontres)

Roxanne Banning, D.O.

Jocelyn Bousquet, D.O., trésorier et responsable **Louise Cantin**, directrice générale et secrétaire

Pierre Chamberland, vice-président de l'assurance de personnes, Lussier Dale Parizeau

Kasandra Coupal, chargée de comptes

Guy Lacroix, consultant expert en assurance de groupe

Serge Meloche, vice-président des relations clients, Lussier Dale Parizeau

Comité d'admission et de la compétence (7 rencontres)

Monique Dagenais, D.O.

Michaël De Gouveia, D.O.

Stéphanie Demers, D.O., coresponsable

Marc Gauthier, D.O.

Jad Khoury, D.O., coresponsable

Catherine Lambert, commis aux services aux membres (depuis le 6 juillet 2018)

Nicole Lamothe, D.O.

André Mignault, D.O.

Yannick Mullié, D.O., coresponsable

Mikhael Samaan, D.O.

Céline Vérilhac, responsable des admissions et secrétaire (jusqu'au 6 juillet 2018)

Comité pour le développement de la formation continue (1 rencontre)

Amélie Boudreau, D.O., administratrice
Louise Cantin, directrice générale et secrétaire
Stéphanie Demers, D.O., administratrice
Marc Gauthier, D.O., président
Jad Khoury, D.O., administrateur

Bureau du syndic

Constance Babin, D.O., syndique
Suzie Corriveau, D.O., syndique ad hoc
Anne-Marie Sabbagh, D.O., syndique adjointe
(jusqu'au 18 avril 2018)

Comités de discipline

Présidents des comités

Me Francis Gervais

Me Nicolas Moisan

Membres des comités

Jean-Charles Bouchard, D.O.

Anna Bozzini, D.O. (depuis le 23 mai 2018)

Reno Ouellet, D.O.

Vicky Paré, D.O.

Cristina Pensato, D.O. (jusqu'au 23 mai 2018)

Secrétaires

Louise Cantin, directrice générale (depuis le 6 juillet 2018)

Céline Vérilhac, responsable des admissions et secrétaire (jusqu'au 6 juillet 2018)

Comité électoral (1 rencontre)

Aurore Barea, D.O., secrétaire

Pascale-Julie Robinson, D.O., présidente

Virginie Saumade, D.O.

Comité de gouvernance et d'éthique (1 rencontre)

Louise Cantin, directrice générale et secrétaire Stéphanie Demers, D.O. et administratrice Marcelo Eduardo Gomez-Molina, gestionnaire de risque et de la qualité – Adjoint au CISSS des Laurentides

Rémi Leroux, consultant **Marie-Josée Potvin**, bioéthicienne

Comité de la recherche en ostéopathie (3 rencontres)

Christian Bérubé, D.O. et administrateur Louise Cantin, directrice générale et secrétaire Juliette Herzhaft-Leroy, D.O.

Isabelle Hüe, D.O.

Anne Krief, D.O.

Sylvie Lessard, D.O.

Jeanne Lévesque, D.O.

Chantal Morin, D.O.

Valérie Namer, D.O.

Sandra O'Connor, D.O.

Marie-Laure Osty, D.O. et administratrice Gabriel Venne, D.O.

Comité du prix Reconnaissance Ostéopathie Québec (3 rencontres)

Jocelyn Bousquet, trésorier et président
Anne Canarelli, D.O.
Louise Cantin, directrice générale et secrétaire
Sylvie Gaudin, D.O.

Comité de travail pour soutenir les membres poursuivis par le CMQ (1 rencontre)

Christian Bérubé, administrateur
Louise Cantin, directrice générale
Éric Cardinal, directeur au Cabinet de relations
publiques NATIONAL
Marc Gauthier, président
Jean Lepage, consultant
Marie-Josée Potvin, bioéthicienne
Me Michèle St-Onge, avocate

Groupe d'intérêt pour l'histoire de l'ostéopathie (1 rencontre)

Amélie Aubry, responsable des communications Alain Bouchard, D.O. Caroline Cressens, D.O. Gaïa Viau, D.O.



Journée Ostéopathie Québec

La Journée Ostéopathie Québec 2017 s'est tenue le 11 novembre 2017 au Centre Mont-Royal, à Montréal. Cette année, l'événement annuel avait une saveur particulière puisqu'on soulignait le 5° anniversaire de l'association.

L'organisation de la deuxième partie de la journée a dû être modifiée quelques jours avant l'événement en raison de la publication du document d'information du Groupe de travail de l'OPQ pour la création de l'ordre professionnel des ostéopathes. Le C.A. a profité de la présence des membres pour mener sa consultation.

La *Journée Ostéopathie Québec* 2017 est une année record en ce qui concerne la participation des membres, soit plus de 200 participants.

Assemblée générale annuelle (AGA)

C'est l'un des moments forts de la journée puisque c'est l'occasion pour le C.A. de rendre compte de ses actions tout au long de l'année. À la suite de la présentation des différents rapports des membres du C.A., les participants ont pu s'exprimer sur les enjeux des différents dossiers et sur leurs préoccupations concernant l'avenir de la profession et de l'association.

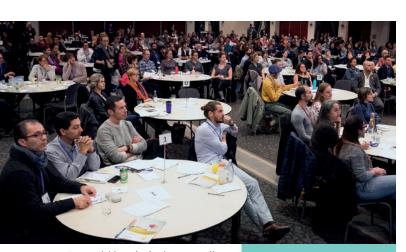
La matinée s'est poursuivie par l'élection des administrateurs. Au sein du C.A., 5 administrateurs étaient sortants. Trois d'entre eux ont été réélus (Richard D'Anjou, Stéphanie Demers et Jad Khoury) et un nouveau membre (Christian Bérubé, D.O.) a été élu.

Lors de l'assemblée générale, il a été résolu d'autoriser le C.A. à pourvoir, par cooptation et de façon exceptionnelle pour cette année, le poste d'administrateur laissé vacant. Après vérification, le Comité électoral a vérifié et approuvé la candidature d'Amélie Boudreau, D.O., qui répondait aux critères d'éligibilité des administrateurs tels qu'ils sont définis dans les *Règlements généraux* d'Ostéopathie Québec. M^{me} Boudreau est entrée en fonction le 24 janvier 2018.

Conférence de Jean-François Thuot

À la suite de la publication du document d'information du Groupe de travail de l'OPQ pour la création de l'ordre des ostéopathes, le C.A. a demandé à Jean-François Thuot, Ph. D., ASC, Adm.A et ex-directeur général du Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ), d'apporter un regard objectif et éclairé sur le document proposé par le Groupe de travail.

M. Thuot a notamment décrit ce qu'est un ordre professionnel et l'implication pour les futurs membres. Il a expliqué ce que signifient le titre réservé d'ostéopathe, le champ d'exercice et les activités réservées exclusives et partagées.



Assemblée générale annuelle



Conférence de Jean-François Thuot

Il a aussi abordé la question des conditions transitoires, du statut d'étudiant et des conditions de base de la formation lorsque l'ordre sera créé.

Sa conférence a été suivie d'une période d'échange. Le C.A. a alors recueilli les propositions des membres et leurs recommandations sur le document du Groupe de travail afin de rédiger le mémoire qu'Ostéopathie Québec a remis à l'OPQ en décembre. À tour de rôle, les membres qui le souhaitaient pouvaient prendre la parole et exprimer leur point de vue sur le document. Au total, ce sont 53 recommandations et commentaires qui ont été énoncés par les membres lors de cette activité. Toutes les interventions ont été prises en note et ont été étudiées par les membres du C.A.

Guillaume Pineault, ostéopathe et humoriste

Guillaume Pineault est venu détendre les membres présents grâce à une prestation remarquée et haute en couleur ponctuée d'anecdotes ostéopathiques qui ont ravi l'auditoire. Ce spectacle visait à souligner les 5 ans d'existence de l'association par une touche festive en fin de journée.



Spectacle de Guillaume Pinault

Prix Reconnaissance Ostéopathie Québec 2017

M. Philippe Druelle, D.O. et fondateur du Collège d'études ostéopathiques (CEO) de Montréal, est l'heureux lauréat du prix Reconnaissance Ostéopathie Québec 2017. Il a reçu cette distinction en présence de sa famille et de ses pairs pour souligner l'ensemble de sa carrière et son impact sur l'avancement de l'ostéopathie au Québec.

M^{me} Denise Laberge lui a rendu un vibrant hommage suivi d'une vidéo résumant l'ensemble de sa carrière. Cette vidéo comprenait de nombreux témoignages de collègues et de personnalités du domaine artistique.

Commanditaires

La Journée Ostéopathie Québec 2017 a été généreusement soutenue par nos commanditaires :

- Lussier Dale Parizeau, qui offre, en partenariat avec Ostéopathie Québec, le programme d'assurance *OstéoPro*;
- NATIONAL, cabinet de relations publiques;
- StaminaSys, un système de gestion de dossiers électroniques des patients conçu spécifiquement pour l'ostéopathie;
- GOrendezvous, une plateforme de gestion et de prise de rendez-vous qui s'adapte parfaitement aux besoins des ostéopathes;
- BMO, partenaire d'affaire d'Ostéopathie Québec.



Philippe Druelle, récipiendaire du Prix reconnaissance Ostéopathie Québec 2017



De gauche à droite : Céline Vérilhac, Lucie Deraps, Louise Cantin, Amélie Aubry, Catherine Lambert, Josée Lavoie. Absente de la photo : Ocilia Rémot.

L'équipe de la permanence

Louise Cantin

Directrice générale

Céline Vérilhac

Responsable des adhésions (jusqu'au 6 juillet 2018)

Amélie Aubry

Responsable des communications

Josée Lavoie

Secrétaire

Catherine Lambert

Agente au service à la clientèle et aux adhésions

Lucie Deraps

Comptable

Ocilia Rémot

Chargée de projet – Technologie et systèmes d'information (depuis le 27 juin 2018)

RAPPORT ANNUEL 2017 2018 OSTÉOPATHIE QUÉBEC

Rédaction

Ostéopathie Québec

Révision linguistique

Stéphanie Tétreault, réviseure linguistique

Réalisation graphique

Oblik Communication-design oblik.ca

Impression

Impression BT

Ce document est disponible sur le site d'Ostéopathie Québec.

© Ostéopathie Québec, 2018. Tous droits réservés.

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2018

ISBN (version imprimée) 978-2-924741-05-4 ISBN (version pdf) 978-2-924741-06-1



Ostéopathie Québec 204-7000 avenue du Parc Montréal, Québec H3N 1X1

Téléphone : 514 770-5043 **Sans frais :** 1 844 770-5043 **Courriel :** info@osteopathiequebec.ca www.osteopathiequebec.ca





